

Concours d'idées relatif à l'église Saint-Paul d'Aylmer incendiée le 11 juin 2009

1. Maître d'ouvrage

La *Fabrique de la paroisse Saint-Paul d'Aylmer* (61, rue du Couvent, Aylmer, Gatineau, Qc. J9H 6A2; tél.: (819) 684-5318; téléc. : (819) 684-4939; courriel : st.paul@videotron.ca; site web : <http://www.paroissestpaul.ca/>)

2. Nature du projet

L'église plus que centenaire Saint-Paul d'Aylmer a été victime d'un incendie criminel le 11 juin 2009. Les murs de pierre sont en essence à peu près tout ce qui a survécu à cet incendie, mais, heureusement, ils ont résisté et, fondamentalement, ne nécessiteront pas beaucoup plus de travaux de renforcement qu'avant l'incendie même. Cet édifice identitaire a dominé Aylmer pendant presque 120 ans et, de ce fait, crée un vide majeur dans l'ensemble de la communauté, et pas juste auprès des catholiques pratiquants. En conséquence, le Conseil de fabrique souhaiterait, à partir des murs existants, reconstruire un édifice qui, essentiellement, aurait le même gabarit et *grosso modo* la même apparence extérieure que l'ancien édifice, mais qui, cette fois, pourrait répondre à des besoins culturels et communautaires beaucoup plus vastes que les simples besoins du culte, qui sont toutefois essentiels. Par ailleurs, il souhaiterait allier préservation et mise en valeur des éléments patrimoniaux avec la modernité, l'écologie et la rentabilité.

Le Conseil de fabrique est donc à la recherche de propositions qui sauraient répondre à ces attentes et qui, de fait, pourraient être extrêmement créatrices et surtout innovatrices de façon à créer possiblement un précédent intéressant pour l'ensemble du Québec pour un tel édifice, bref, un projet dont d'autres pourraient par la suite s'inspirer pour mieux répondre aux besoins d'une communauté en général mais aussi pour offrir une solution intéressante à la réutilisation de bâtiments de nature religieuse, comme il y en a tant au Québec et qu'il est si difficile de « recycler » malgré leur richesse architecturale et artistique.

Le projet proposé devra donc être fondamentalement créatif et innovateur, tout en mettant en valeur les éléments patrimoniaux essentiels du bâtiment original, mais il devra également offrir un échancier raisonnable de construction, ou reconstruction, ainsi que des pistes sérieuses de financement ou de partenariat possible pour arriver à terme. L'échéance la plus rapprochée devrait être l'accès au bâtiment « partiellement reconstruit » d'ici le printemps ou l'automne 2011, pour des fins culturelles tout au moins.

Dans le cadre de ce concours, les firmes ou groupes participants devront fournir les éléments suivants :

1. Un plan d'ensemble
2. Un plan par étage
3. Deux coupes (nord-sud et est-ouest), l'échelle étant à la discrétion des architectes
4. Quatre élévations
5. Une image 3 D ou une maquette.

Dans l'esprit des organisateurs de ce concours d'idées, il y a trois étapes majeures à considérer :

- 1 - Le concours d'idées lui-même (1^{er} décembre 2009 – 12 avril 2010);
- 2 - Le choix des lauréats et la remise de prix en avril 2010;
- 3 - Par la suite, le Conseil de fabrique Saint-Paul d'Aylmer, le diocèse et d'autres partenaires potentiels évalueront la meilleure démarche à adopter en fonction des propositions soumises et du financement disponible ou accessible.

Prix :

Un **premier prix de 10 000 \$** sera attribué à la firme qui aura proposé le concept le plus intéressant, le plus innovateur, mais qui aura su aussi suggérer un échéancier et une démarche de financement réalistes de façon à ce que le projet puisse vraiment se concrétiser et ne pas demeurer sur les planches à dessin.

Un **deuxième prix de 5000 \$** et un **troisième prix de 3000 \$** seront également attribués.

Les meilleures propositions feront l'objet d'une exposition à différents endroits du territoire aylmerois et gatinois, une exposition à laquelle seront conviés la population d'Aylmer et les médias locaux et régionaux. En outre, des articles seront proposés à différents organismes susceptibles de faire connaître le projet et les gagnants, tels que la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, le Conseil des sites et monuments du Québec, le Conseil régional de la culture de l'Outaouais, la Fondation Héritage Canada, etc.

3. Type de concours d'idées

Concours ouvert à tous les architectes et aux firmes œuvrant dans les domaines de l'histoire, de l'ethnographie, de l'aménagement, de l'urbanisme, du tourisme ou autres domaines connexes, au Québec et dans la Région de la capitale nationale.

4. Dossiers de candidature

Les candidats intéressés à participer à ce concours ont à produire un dossier d'un maximum de 15 pages, sur format 8 ½ x 11 incluant :

- a) une lettre d'intention précisant l'intérêt pour le concours;
- b) une note de présentation indiquant le nom, la raison sociale, l'adresse, le *curriculum vitae*, l'organisation et les moyens professionnels;
- c) un document visuel présentant des réalisations ou projets récents.

Ce document pourrait être tout simplement transmis par voie électronique aux deux adresses suivantes, simultanément : beginrm@ca.inter.net et st.paul@videotron.ca.

5. Réception des candidatures

Le concours, lancé le 1^{er} décembre, débutera officiellement le 15 décembre 2009, et les dossiers devront être transmis à l'adresse ci-haut mentionnée.

6. Déroulement du concours d'idées

Sur réception des dossiers de candidature, un dossier explicatif sera envoyé sur-le-champ aux candidats. Les propositions devront être soumises au *Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Paul d'Aylmer* au plus tard le 12 avril 2010. Un jury de sélection étudiera alors les diverses propositions, et procédera à une première sélection ne s'appuyant que sur les propositions écrites soumises. Par la suite, il invitera les concurrents retenus qui le désirent à venir présenter leurs propositions devant le jury de sélection. À la suite de quoi le jury prendra sa décision et transmettra ses recommandations au Conseil de fabrique, qui les partagera avec l'Archidiocèse de Gatineau, la Ville de Gatineau et d'autres partenaires potentiels. La remise des prix aura lieu au printemps 2010; une exposition des propositions et surtout des propositions gagnantes sera aussi montée, en collaboration avec le Musée de l'Auberge Symmes, et circulera dans divers endroits à partir du printemps. Le conseil de fabrique et le diocèse devraient prendre les décisions appropriées dans les mois qui suivront.

7. Réception des propositions

La date limite de réception de propositions est le 12 avril 2010.

8. Renseignements

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de M. Richard M. Bégin ([819-684-4275 ou 819-665-8993]; beginrm@ca.inter.net), ou auprès de la paroisse Saint-Paul d'Aylmer.